



## Publicité d'une consultation de marchés publics

### Dépositaire de la consultation :

**Etablissement :** Lycée international  
**Adresse :** 2 bis rue du Fer à Cheval  
CS 40118  
  
78105 ST GERMAIN EN LAYE CEDEX

**Pouvoir adjudicateur :**  
M. Bonneville Philippe  
**Contact :** Mme JAMES Sabrina  
**Tel :** 01 39 10 94 61  
**Fax :**  
**Email :** sabrina.james@ac-versailles.fr

### Détail de la consultation - PAJI/26/01598 :

**Type de produit :** PS03 : Services - Sorties et voyages - Transports

**Lots :**  
**Lot 1 relatif à l'organisation de voyages et échanges scolaires en France sans encadrants supplémentaires.**  
CPV : 63500000-4 - Services d'agences de voyages, de voyagistes et d'assistance aux touristes  
**Lot 2 relatif à l'organisation de voyages et échanges scolaires en France avec encadrants supplémentaires.**  
CPV : 63500000-4 - Services d'agences de voyages, de voyagistes et d'assistance aux touristes  
**Lot 3 relatif à l'organisation de voyages et échanges scolaires à l'étranger sans encadrants supplémentaires.**  
CPV : 63500000-4 - Services d'agences de voyages, de voyagistes et d'assistance aux touristes

**Objet :** ACCORD CADRE VOYAGES ET ECHANGES SCOLAIRES 2026/2027, 2027/2028, 2028/2029, 2029/2030

**Descriptif :** Le présent accord-cadre a pour objet l'organisation des voyages et échanges scolaires en France et à l'étranger, pour les élèves (6 à 19 ans) et les accompagnateurs de la Cité scolaire du lycée international de Saint Germain en Laye.

D'une façon générale, les titulaires doivent garantir les mobilités des élèves en toute sécurité et dans les meilleures conditions pour les élèves et accompagnateurs.

Conformément à l'article R2124-2 du code de la commande publique, le présent accord-cadre est passé selon un appel d'offres ouvert.

Il se compose de trois lots :

- Un premier lot relatif à l'organisation de voyages et échanges scolaires en France sans encadrants supplémentaires.  
o Montant estimatif du besoin : 125 000 annuels soit 500 000 sur la durée de l'accord-cadre.  
o Montant maximum : 700 000 sur la durée de l'accord-cadre.

- Un deuxième lot relatif à l'organisation de voyages et échanges scolaires en France avec encadrants supplémentaires.  
o Montant estimatif du besoin : 125 000 annuels soit 500 000 sur la durée de l'accord-cadre.  
o Montant maximum : 700 000 sur la durée de l'accord-cadre.

- Un troisième lot relatif à l'organisation de voyages et échanges scolaires à l'étranger sans encadrants supplémentaires.  
o Montant estimatif du besoin : 200 000 annuels soit 800 000 sur la durée de l'accord-cadre.  
o Montant maximum : 1 100 000 sur la durée de l'accord-cadre.

Pour ce troisième lot, il convient de préciser qu'il s'agit en très grande majorité de voyages en Europe et beaucoup plus occasionnellement dans le reste du monde.

Liste des fichiers publiés avec cette consultation :  
- 20260505 - Accord-cadre 2026-2030.pdf

Transmission des offres :  
- En déposant vos offres sur cette plateforme

Attribution du marché à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Prix global des prestations :	40 %
Qualité des prestations :	40 %
Capacité du prestataire à assurer tous les marchés subséquents :	10 %
Qualité de la prestation d'assistance :	5 %
Qualité / coût des prestations assurantielles :	5 %

Consultation publiée du 06/05/2026 au 06/06/2026. Échéance le 06/06/2026 à 12h00 (Heure de Paris).